

Info-Transfert

Bulletin sur l'établissement et le transfert de ferme

Au risque de passer aux yeux de quelques-uns d'entre vous pour un homme qui retarde et n'est pas à la page, je vous déclare bien franchement que je préfère la beauté à la laideur, la santé à la maladie, la bonne éducation à la vulgarité et la gaieté à la tristesse.

Sacha Guitry

Sommaire :

Réinvestir les surplus dans l'entreprise n'est sans doute pas la meilleure solution si on songe au transfert.

L'agriculture à temps partiel : un passage obligé ? La pluriactivité des ménages agricoles : une réalité.

Dans ce numéro :

Ma ferme, Mon fonds de pension ! 1-2

L'agriculture à temps partiel au Québec : au-delà du gentleman farmer 3-4

Avec le support financier de

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



farmcentre.com

Joyeuses fêtes

Un fonds de pension pour les agriculteurs : une bonne idée ? Certainement ! Nous ne sommes pas les premiers au Québec à poser la question. Les professions libérales, les travailleurs autonomes « n'ont pas le choix ». Pourquoi en serait-il autrement pour les agriculteurs ? L'entreprise, en elle-même, est une forme de placement d'autant plus intéressante que l'inflation sur les actifs agricoles concurrence, apparemment, les taux de rendement des placements. Apparemment seulement, car lorsque le transfert de ferme est envisagé, les placements hors entreprise peuvent présenter un avantage indéniable : ne pas avoir mis tous ses œufs dans le même panier et ne pas compter exclusivement sur la vente de la ferme pour

avoir une retraite confortable. Quelques chiffres et calculs vous sont présentés pour étayer ces affirmations.

Dans un autre ordre d'idées, nous aborderons la question de l'agriculture à temps partiel. Le dernier recensement le confirme encore : il y a de plus en plus de travail hors ferme sur les fermes québécoises. Faut-il voir cela comme un passage obligé pour la relève ? Comme une réalité de plus en plus présente pour tous les agriculteurs (jeunes et moins jeunes) ? En fait, il faudrait, nous semble-t-il, parler de pluriactivité des ménages et d'un phénomène social qui touche aujourd'hui l'agriculture comme les autres secteurs économiques. Bien évidemment, cela questionne le modèle traditionnel de l'agriculture à temps plein !

Joyeuses fêtes et Bonne lecture !



Ma ferme, Mon fonds de pension !

Les agriculteurs québécois ont tendance, plus que d'autres, à réinvestir dans leur entreprise (Info-Transfert Octobre 2007) si bien que leur fonds de pension, c'est leur ferme. Cet état de fait crée, dans certains cas bien des maux de tête : comment concilier la viabilité de l'entreprise transmise avec une retraite décente pour les parents ?

A l'heure actuelle, suite à des résolutions prises au congrès de l'UPA en 2006 et renouvelées en 2007, des discussions ont lieu entre l'UPA et les gouvernements pour créer « un fonds de pension agricole ». Qu'est-ce que cela changerait ?

Nous allons comparer deux alternatives de réinvestissement des surplus annuels : dans l'entreprise ou dans un REER. Partant de la même entreprise, on mesurera les conséquences de ce choix au bout de 20 ans

Quelques définitions.

Le surplus annuel = solde résiduel moins les amortissements. On considère que le surplus est ce qui reste après avoir maintenu le capital de l'entreprise (renouveler les actifs amortissables).

L'entreprise : la ferme laitière moyenne (Tableau 1). Cette entreprise dégage un surplus de 28110 \$.

Tableau 1 : L'entreprise laitière

Actifs	2213315
Endettement	27%
Produit brut/actif	0,150
% de charges	55%
Produits	331997
Charges	182598
Marge avant AIS	149399
intérêts	41832
Amortissement	29880
Salaire, Cout de vie	35000
Bénéfice net	42687
CDR	114399
Annuité	56409
Solde résiduel	57990
Surplus	28110

Quelques hypothèses.

Dans le cas d'un réinvestissement dans l'entreprise : les surplus servent à acquérir des actifs qui ont la même productivité que les actifs actuels donc une augmentation proportionnelle des produits de l'entreprise.

Dans le cas d'un REER : les surplus sont dans un fonds placés à un taux de 7 %.

L'endettement (27 %) est

Suite page 2

Ma ferme, Mon fonds de pension ! (suite)

un prêt à 7 % sur 20 ans.

Les impôts sur le revenu ne sont pas pris en compte. (Note 1)

20 ans plus tard.

Quelques explications sur le tableau 2 : Étant donné que l'emprunt initial est fini de rembourser, les « surplus/solde résiduel » correspondent aux CDR Optimum et maximum. Le prix de vente représente le montant d'un emprunt (sur 20 ans à 7%) dont l'annuité est égale au surplus/solde résiduel. Le don est tout simplement le rapport qu'il y a entre le prix de vente et la valeur des capitaux propres (agricoles et totaux). Cette ferme transférée au prix de vente optimum va pouvoir continuer à autofinancer le renouvellement de ses actifs mais ne dégagera aucun surplus pour son expansion ou l'achat de REER. Transférée au prix maximum, elle devra recourir aux emprunts pour le renouvellement des actifs et en conséquence se trouver en situation de solde résiduel négatif.

Les revenus de pension ne comptabilisent que les intérêts sur le capital (capital accumulé dans le REER et capital provenant de la vente des actifs agricoles).

Le réinvestissement systématique des surplus a permis de grossir l'entreprise (800 000 \$ d'actifs supplémentaires), d'augmenter les CDR Optimum et maximum (116828 vs 84519 et 157892 vs 114399) donc de pouvoir obtenir un prix de vente plus élevé. Le niveau de don à accorder est élevé (45 à 59 %).

Dans le cas des placements en REER, les actifs agricoles sont plus faibles, mais si l'on tient compte des REER accumulés, le capital total est supérieur (environ 300 000 \$). Le prix de vente est plus faible. Le niveau de don (par rapport aux actifs agricoles) est similaire (45 à 60 %) mais diminue à 30-40 % si l'on tient compte de tous les actifs (agricoles+REER). Une différence majeure entre les deux situations est que les REER peuvent à eux seuls assurer une retraite confortable. Le transfert de l'entreprise en sera d'autant plus simplifié !

Bien évidemment, la différence aux niveaux

des actifs est créée par le fait que le taux de rendement des REER est supérieur à celui de l'entreprise (même si elle est dans une excellente situation). Il n'a pas été tenu compte de l'inflation sur les actifs agricoles !

Malgré l'inflation sur les actifs agricoles, si l'on songe transférer la ferme, le REER est la meilleure solution

Tableau 2	Réinvestissement		REER	
Actifs agricoles	3041753		2213315	
REER			1150969	
Total Capitaux propres	3041753		3364284	
	Optimum	Maximum	Optimum	Maximum
Surplus/solde résiduel	116828	157892	84519	114399
Prix de vente	1237678	1672707	895396	1211942
Don en % du capital propre agricole	59%	45%	60%	45%
Don en % du capital propre total	59%	45%	39%	30%

Revenus de pension	Optimum	Maximum	Optimum	Maximum
Intérêt sur REER	0	0	80568	80568
Intérêt / vente d'actifs agricoles	86637	117090	62678	84836
Total	86637	117090	143246	165404

Et l'inflation, 20 ans plus tard.

Dans cette hypothèse, l'inflation sur les actifs agricoles est de 5 %, les produits et les charges suivent le coût de la vie (3 %). (note 2).

Dans ce cas, le rendement des actifs agricoles est supérieur aux REER (capitaux propres totaux : 8 M\$ vs 7.5 M\$). Cependant, le niveau de don à consentir reste 5 à 10 % plus élevé pour la situation de réinvestissement ce qui fait que les revenus de pension sont plus faibles. Dans cette situation aussi, les REER assurent à eux seuls une retraite confortable.



Tableau 3	Réinvestissement		REER	
Actifs agricoles	8001839		5592937	
REER			1851907	
Total Capitaux propres	8001839		7444844	
	Optimum	Maximum	Optimum	Maximum
Surplus/solde résiduel	259377	367402	131112	206617
Prix de vente	2747843	3892260	1389005	2188902
Don en % du capital propre agricole	66%	51%	75%	61%
Don en % du capital propre total	66%	51%	56%	46%

Revenus de pension	Optimum	Maximum	Optimum	Maximum
Intérêt sur REER	0	0	129634	129634
Intérêt / vente d'actifs agricoles	192349	272458	97230	153223
Total	192349	272458	226864	282857

Même avec l'inflation, mettre son fonds de pension ailleurs que dans l'entreprise reste une solution à privilégier d'autant plus si on a l'idée de transférer son entreprise.

Note 1 : L'impôt n'est pas pris en compte. Un spécialiste pourrait en mesurer l'impact. Cependant, les règles fiscales semblent privilégier l'option REER : moins de bénéfice imposable, plus de déductions au titre des REER, intérêts sur les REER non imposables, moins de gain en capital à imposer lors du transfert. Par contre, comme les revenus de retraite seront plus élevés, l'impôt le sera aussi mais c'est dans 20 ans !

Note 2 : Si les charges augmentent plus vite que les produits, ce que nous entendons dire régulièrement, c'est un scénario défavorable qui va miner la situation de notre entreprise quelque soit son choix de réinvestissement. Il est cependant certain que cela sera encore plus défavorable pour l'entreprise la plus grosse.

L'agriculture à temps partiel au Québec, au-delà du *gentleman farmer* !

La pratique de l'agriculture à temps partiel a toujours existé mais force est de constater qu'on la connaît mal : combien y a-t-il d'agriculteurs dans cette catégorie? Quelle est son importance économique ? Est-elle *tendance* ? Nul ne le sait et la recherche de statistiques qui nous permettraient d'en saisir toute l'ampleur est un exercice qui découragerait les chercheurs les plus acharnés. Si, jadis, elle a symbolisé le *gentleman farmer* opérant sa ferme en dilettante, il en va autrement aujourd'hui; par exemple, pour la relève agricole, l'agriculture à temps partiel est même devenue le passage obligé vers l'établissement à temps plein .

De l'agriculteur à temps partiel au ménage pluriactif

Mesurer l'importance économique et démographique de l'agriculture à temps partiel signifie qu'il faut maintenant tenir compte de la contribution du conjoint, qu'elle soit en temps, en argent ou en sentiments. Bref si on veut refléter la réelle contribution des familles agricoles au développement du secteur, on ne doit pas seulement tenir compte de la situation du seul chef de ménage qui travaille à temps partiel. Le développement de l'agriculture sous toutes ses formes est beaucoup plus une affaire de ménage, de couple, de famille que d'un seul chef. Il faut donc cesser de parler « de l'agriculteur à temps partiel » et plutôt évaluer « la pluriactivité du ménage » qui peut se définir comme étant un ménage dont *au moins* un des membres est engagé dans une activité rémunérée autre que la production de biens agricoles. Citons par exemple : occuper un emploi à l'extérieur, faire de la transformation alimentaire, du tourisme, du déneigement ou encore participer à des activités de représentation professionnelle rémunérées.

Une recherche menée en 2006 par une équipe du GREPA et de Trajet Laval auprès de 162 ménages agricoles québécois a permis de mieux saisir les types de pluriactivité qui sont pratiqués au Québec. Nous avons constaté que deux espèces sont en voie de disparition : le *gentleman farmer* et le ménage familial qui vit de l'agriculture à temps plein, consacrant ainsi l'importance grandissante de la diversification des revenus en agriculture.

Les multiples facettes de la pluriactivité

La figure 1 permet d'avoir une vue d'ensemble de l'activité des ménages enquêtés. On remarque d'entrée de jeu l'importance de la pluriactivité puisque sur les 162 ménages, 75% (121) pratiquent une activité « autre » que la production agricole.

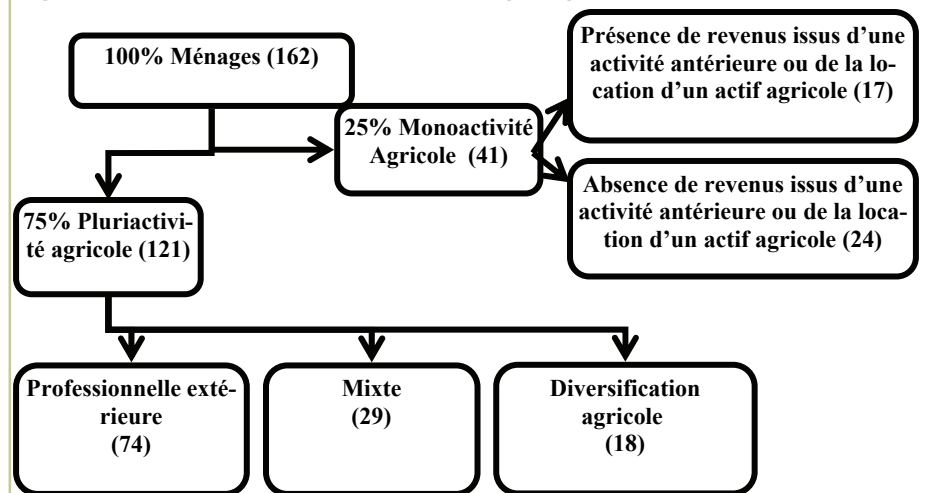
Nous avons par la suite identifié trois types de pluriactivité soit d'abord, la plus importante, la pluriactivité professionnelle extérieure chez 60% des ménages pluriactifs c'est-à-dire la poursuite d'une activité extérieure à la production sans l'utilisation d'un des actifs de l'entreprise (un membre du ménage qui a un emploi à l'extérieur par exemple). Ensuite, on retrouve la pluriactivité de diversification agricole qui implique que l'activité extérieure à la production mobilise un ou des actifs de la ferme (le tracteur qui sert au déneigement, la transformation de produits à la ferme ou l'agrotourisme).

Finalement nous retrouvons 29 cas de pluriacti-

Il ne faut plus parler de l'agriculteur à temps partiel mais plutôt de la pluriactivité des ménages agricoles



Figure 1 : Les formes d'activités des ménages agricoles



Source : Gervais, 2007

tivité mixte, soit des situations où un individu pratique simultanément les deux formes de pluriactivité reconnues précédemment (professionnelle extérieure et diversification) et que l'une de celle-ci est la forme principale de pluriactivité dans le ménage.

La pluriactivité professionnelle est une voie qui vise à atteindre plusieurs fins, tel que le montre le tableau 1. Par exemple, plusieurs raisons expliquent la présence d'un revenu extérieur : certains agriculteurs s'en servent pour améliorer temporairement leur situation financière en vue d'une éventuelle transition vers l'agriculture à temps

Suite page 4

Source :

Catherine Gervais, Daniel-Mercier Gouin et Diane Parent, « De l'agriculteur à temps partiel au ménage pluriactif : analyse typologique de la pluriactivité agricole au Québec », conférence présentée à Paris le 13 décembre 2007 aux Journées INRA-SFER de recherches en sciences sociales.

TRAGET LAVAL

Comité éditorial

Raymond Levallois
Diane Parent
Jean Philippe Perrier
David Dupont

TRAGET Laval

Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : traget@traget.ulaval.ca

Info-Transfert est un bulletin d'information sur le transfert de ferme et l'établissement en agriculture. Il est publié par le groupe de recherche TRAGET Laval de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec). La mission de TRAGET Laval est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture.

Toute reproduction des articles avec mention est encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

L'agriculture à temps partiel au Québec, au-delà du gentleman farmer ! (suite)

plein, d'autres considèrent le revenu extérieur comme un coussin permanent visant à diminuer l'insécurité financière alors que chez certains ménages, le revenu extérieur est le fruit du choix professionnel d'un des membres dans lequel ils s'accomplissent pleinement.

Pourquoi évaluer la pluriactivité des ménages? En fait ce travail vise à apporter une connaissance plus précise de la réalité agricole dévoilant l'importance des nouvelles façons de pratiquer, de développer et de s'établir en agriculture. Notre recherche a démontré que l'agriculture se fait de plus en plus par la contribution des ménages pluriactifs et, en cela, elle pose des questions aux politiques agricoles, notamment celles qui touchent l'établissement et qui ont considéré, comme base de référence historique

« l'agriculteur à temps plein ».

Tableau 1 : Les types de pluriactivité professionnelle extérieure et leurs finalités

Types de pluriactivité professionnelle extérieure	Finalité (s)
Pluriactivité occasionnelle	Parer à une baisse temporaire des revenus agricoles (crise engendrée par la perte de production) ou à l'augmentation des dépenses du ménage sur une longue période (les enfants à l'université).
Pluriactivité résignée	Diminuer l'insécurité liée à la pratique de l'agriculture ou obtenir un revenu familial plus élevé.
Pluriactivité de transition (vers la sortie)	Acquérir des ressources financières pour supporter la sortie de l'agriculture ou la retraite des exploitants.
Pluriactivité de transition (retraite sur la ferme)	Mener de front sa vie professionnelle
Pluriactivité de transition (vers l'entrée)	Acquérir des ressources financières ou des connaissances pour supporter la transition des exploitants
Pluriactivité de support	Parfaire ses connaissances ou rencontrer des gens
Pluriactivité sociale	Acquisition d'autonomie, rencontrer des gens ou parfaire ses connaissances
Pluriactivité professionnelle	Augmenter les revenus du ménage ou mener de front une activité professionnelle
Pluriactivité professionnelle (tradition)	Mener de front sa vie professionnelle et perpétuer la tradition familiale
Pluriactivité de façade	Passion pour l'agriculture ou la nature et mener de front sa vie professionnelle

Source : Gervais 2007

« Que faire quand on n'est pas psychologue? »

C'est la question que bien des conseillers agricoles se posent face à des agriculteurs qui présentent des problèmes de détresse psychologique. De fait, on ne s'improvise pas thérapeute tout comme on ne peut pas dire « *c'est pas de mes affaires* ». Entre ces extrêmes il faut savoir évaluer le mieux possible la situation et référer si besoin est. Pour y voir plus clair, la Confédération de l'UPA à Longueuil vient de réaliser une boîte à outils ainsi qu'un très intéressant DVD qui s'adresse aux intervenants « *La détresse psychologique, on peut s'en parler* » Pour information, on s'adresse à l'UPA (450) 679-0540